



SFDR
Article **6**

VEGA EURO SPREAD

UN FONDS D'OBLIGATIONS CRÉDIT LIBELLÉES EN EUROS

2023

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

VEGA
INVESTMENT MANAGERS

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE ET SANS VALEUR CONTRACTUELLE

Part R (FR0000444531) / Part I (FR0012100121)



Saïdé EL HACHEM

Gérant de VEGA Euro Spread

Trois points à retenir :

- *une gestion active sur plusieurs segments obligataires*
- *une diversification sur les **obligations spéculatives ou non notées (max 20%)** et sur les **émissions en devises non euros (max 20%)***
- *trois moteurs de performance principaux*

UN FONDS OBLIGATAIRE FLEXIBLE

VEGA Euro Spread est un fonds obligataire principalement investi en **obligations d'émetteurs publics ou privés libellés en euros bénéficiant d'une bonne qualité de crédit** (minimum 80%). La maturité résiduelle des obligations en portefeuille est comprise **entre 1 et 5 ans** avec une focalisation autour de la maturité 3 ans. La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêt évolue **entre 0 et 5**.

En guise de diversification, le portefeuille peut être investi :

- Jusqu'à 20% de l'actif net en **obligations spéculatives** (notation minimum BB- ou équivalente) ou **non notées**
- Jusqu'à 20% de l'actif net en obligations libellées dans **une autre devise que l'euro**

OBJECTIF DE PERFORMANCE

VEGA Euro Spread a pour objectif de battre la performance de l'indice de référence¹ composé à **50% de l'indice BBGB EurAgg Treas 1-3y TR €** et à **50% de l'indice 50% BBGB EuroAgg Treas 3-5y TR €** sur une **durée minimale d'investissement recommandée de 3 ans**, sans toutefois le répliquer. Le gérant met en œuvre **une gestion active**, tant dans le positionnement sur la courbe des taux qu'en matière de sélection des obligations. Il cherche à optimiser le rendement en intervenant sur tous les segments du marché obligataire (emprunts d'états, obligations crédit, obligations subordonnée de rang minimum Lower Tier 2).

¹ L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.

Part R (FR0000444531) / Part I (FR0012100121)

DES MOTEURS DE PERFORMANCE MULTIPLES

La gestion cherche à exploiter **trois moteurs de performance principaux** :

- **Décisions d'allocation entre emprunts d'états et obligations crédit** : Le fonds se réserve la possibilité d'être investi jusqu'à 100 % en obligations privées si l'environnement de marché est favorable
- **Sélection des émissions en portefeuille** : Les investissements se concentrent sur des émetteurs connus qui sont analysés sous différents spectres (analyses extérieures, synergie avec les équipes de gestion actions). La sélection des émissions s'opère également dans l'objectif d'optimiser le couple rendement/risque
- **Positionnement sur la courbe des taux et exploitation des mouvements des marges de crédit** : La construction du portefeuille tient compte de nos anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt et des marges de crédit.

RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué, y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Ces différents risques sont susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques sont :

- **Risque de perte en capital**
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque lié à la gestion des garanties financières
- Risque lié aux contrats d'échange de rendement global (TRS)
- Risque lié à l'obligation convertible
- Risque de change
- Risque de contrepartie
- Risque lié aux investissements en Obligations convertibles contingentes
- Risque juridique
- Risque de durabilité

Label ISR : créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'investissement Socialement Responsables (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers, du fonds ou du gestionnaire.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	Part R	Part I
Société de gestion	VEGA Investment Managers	
Forme juridique	FCP de droit français	
Classification AMF	Obligations et titres de créance en euros	
Nourricier	Non	
Devise de référence	Euro	
Code ISIN	FR0000444531	FR0012100121
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	Supérieure à 3 ans	
Indice de référence	<p>BBGB EURO AGG TREAS 3-5Y coupons réinvestis €: 50% (se compose d'obligations publiques libellées en euro, à taux fixe, notées « Investment Grade ». Cet indice réplique les emprunts d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 3 et 5 ans) - BBGB EURO AGG TREAS 1-3Y coupons réinvestis €: 50% (se compose d'obligations publiques libellées en euro, à taux fixe, notées « Investment Grade ». Cet indice réplique les emprunts d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans).</p> <p>L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.</p>	
Classification SFDR	Article 6	
Proportion minimale :		
• d'alignement à la taxonomie ¹	0%	
• d'investissements durables	0%	
Date de création	12/03/1982	
Eligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés	
Frais d'entrée maximum²	Il n'y a pas de frais d'entrée	
Frais de sortie maximum²	Il n'y a aucun frais de sortie	
Frais maximum de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,0% TTC	0,40% TTC
Taux maximum de rétrocession distributeur sur frais de gestion	75,0%	50%
Frais de transactions maximum	Pour les actions 0,80% TTC, pour les obligations 0,85% TTC	
Commission de surperformance ³	20%	
Valeur liquidative d'origine	1 524,49 €	100 000 €
Souscription minimale initiale	Cent millième de part	1 000 000 €
Souscription minimale ultérieure	Cent millième de part	Dix millième de part
Décimalisation	Cent millième de part	Dix millièmes de part
Affectation des résultats	Capitalisation	
Heure de centralisation	12h30	
Décimalisation	Dix millièmes de part	
Dépositaire	CACEIS BANK France	
Modalités de souscription et rachat	Cours inconnu	
Valorisation	Quotidienne	

Indicateur Synthétique de Risque ⁴



Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de VEGA Investment Managers et sur le site <https://www.vega-im.com/fr/fonds/3071/vega-euro-spread>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

AVERTISSEMENTS ET MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers (VEGA IM). Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par VEGA IM à partir de sources qu'elle estime fiables. VEGA IM se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. VEGA IM ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet de VEGA IM pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant www.vega-im.com.

Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés (DIC) de ce dernier. Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de VEGA IM. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur, dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en septembre 2023.

Photos et visuels libres de droits - Getty Images et Photoschmidt.

VEGA Euro Spread est un FCP de droit français géré par VEGA Investment Managers.

VEGA Investment Managers - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 957 688,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 115 rue Montmartre, 75002 Paris

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - RCS Paris n°493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro: 08045100.



Vos contacts chez VEGA Investment Managers

Joëlle Bohbot - 01 58 19 29 35 - joelle.bohbot@vega-im.com

Jean-Baptiste Chambert - 01 58 19 29 34 - jean-baptiste.chambert@vega-im.com

Eric Decourval - 01 58 19 29 36 - eric.decourval@vega-im.com

Stefano Lettieri - 01 58 19 29 47 - stefano.lettieri@vega-im.com

Antony Paillat - 01 58 19 70 85 - antony.paillat@vega-im.com

Vincent Thuel - 01 58 19 88 08 - vincent.thuel@vega-im.com

Philippe Vanicatte - 01 58 19 33 18 - philippe.vanicatte@vega-im.com